

Pour que "Le Libertaire" puisse mener à bien son action d'émancipation, il lui faut le concours dévoué de tous les Anarchistes-Révolutionnaires.

Plus que jamais, amis lecteurs, soutenez-le, diffusez-le.

# le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

## Avant les Elections

Nous vivons actuellement une crise économique comme l'histoire n'en a jusque-là rarement enregistré. La guerre dernière faisant table rase des valeurs admises jusqu'à ce jour, la guerre, moyen commercial favorable à quelques trafiquants, a de nos jours des répercussions si graves qu'elles déorganisent entièrement notre planète. Elle ne paie plus le vainqueur et elle même tant de misères que vainqueurs et vaincus sont aussi piteux aussi misérables, les uns que les autres ; elle ruine invariablement tous ceux qui sont assez absurdes pour la faire. Nous en connaissons les résultats, misère générale, mondiale, appauvrissement de nations, banqueroufes et faillites. Mais les souhaits d'une économie en déroute sont encore favorables à quelques négociants, les possesseurs de livres et de dollars font main-basse sur les richesses nationales, les financiers du Wall-Street notamment qui sont des plus représentatifs et des plus puissants de cette mafia internationale, manœuvrent de telle sorte que d'ici peu d'années le vieux monde sera à leur merci.

L'équilibre a été trop gravement compromis pour espérer un redressement du simple jeu normal de nos institutions qui ne sont pas à la hauteur du problème à résoudre. Nous n'avions jamais enregistré encore à ce jour des phénomènes monétaires dont les oscillations avaient autant d'amplitude, les financiers ne jonglent pas avec les milliards, les astronomes seuls ayant le privilège de ces mesures, il a fallu la guerre pour faire enfler notre monnaie au point d'éclater, riches et pauvres en subissent ou en subiront les conséquences : les riches parce qu'il arrivera, fatallement et ce sera justice, que les pauvres étaient accusés à la misère exigeront des conditions matérielles en rapport d'un standard de vie minimum, la richesse sera en conflit avec la Pauvreté c'est inévitable ; quant au Pauvre dont la capacité d'achat va chaque jour diminuer l'import de sa soif, que sa patience a et aura des bornes. Si l'éducation est impuissante, comme facteur révolutionnaire immédiat sur la Masse, les conditions économiques, imprévisibles actuellement, si l'on continue les mêmes méthodes, feront obligatoirement à l'individu de lutter seul.

... La confiance ! clamé les grincheux en mal de directives à prendre : toute la science sociale pour eux est dans la confiance... Nous sombrons dans la routine et dans l'incapacité. Six mois avant les élections une presse stipendiée nie la misère, le chômage et parle sans honte de la baisse de la vie. Arguments et campagnes aux services des Politiciens qui pratiquent une politique de prestige, ils nous endettent, dilapident les ressources. Ils font marcher la Presse et achètent les consciences pour garder le Pouvoir et berner ainsi le Peuple. ... Certains demandent un roi, un Pouvoir fort.

Qu'on nous aide : pour balayer de la voie du progrès tous ces endormeurs, tous ces faux prophètes qui ne savent qu'assumer des difficultés afin d'apparaître indispensables.

NADAUD.

## BREST

### Jugement de haine

Le mardi 8 novembre, Chapin comparaisait devant le Tribunal correctionnel pour répondre du délit d'"injures à un Procureur de la République, par l'envoi d'une lettre non rendue publique".

Après avoir fait défaut une première fois, notre ami fut condamné à 2 ans d'emprisonnement.

Donc, mardi 8 novembre, à l'ouverture des débats, le président fait savoir qu'il a reçu une lettre de M<sup>e</sup> Corcos, du bureau de Paris, lui demandant le renvoi de l'affaire.

M<sup>e</sup> Lalouet, du barreau de Brest, s'associe à cette demande. Après une question posée à Chapin par le président, le Tribunal décide de maintenir l'affaire en refusant le renvoi. Affaire menée rondement, tant il semble que l'on veuille à tout prix se débarrasser d'un propagandiste antireligieux qui en fait voie à tous les suppôts de l'An-to-ri-té.

Puis les hommes qui officient dans le temple de Thémis se retirent pour délibérer. Entre les amis présents dans le prétoire, les pronostics sont ouverts.

A la rentrée du tribunal, nous sentons, dès les premières paroles du président, que la condamnation sera dure, d'autant plus que Chapin, ayant mis les choses au point, a revendiqué catégoriquement son acte. Pour lui apprendre à ne pas s'incliner devant les brimades, à ne pas respecter la fonction des messieurs du Parquet, on lui octroie généreusement 18 mois de prison !

Dix-huit mois pour un terme bénin : "grande de bénéfice" à un militaire que l'on oblige à recourir à la grève de la faim pour obtenir le bénéfice à peu près intégral du régime politique.

Mais cela diffère la crise sans l'éviter. Les prix ont enfin alors que les salaires ne bougeaient pas en proportion, la capacité d'achat du consommateur en diminuant, a préparé la véritable crise, l'on mange moins, l'on achète moins d'habits, l'on voyage moins, en un mot l'on se prive, croire que cela soit un remède à la crise générale est une erreur, c'est vrai pour un particulier, mais c'est faux pour un Etat. C'est bien et beau de produire, encore faut-il consommer. Or, si la consommation n'est pas suffisante pour racheter le produit, il y aura production supplémentaire et les conséquences seront de réduire au chômage d'autres ouvriers.

Pourtant, les chômeurs, ils ont le droit de vivre, eux aussi, ils seront à la charge de l'Etat. Ne pouvant pas produire, vivant de la charité sociale, tous devront encore payer l'impôt supplémentaire, pour subvenir aux besoins de ces improductifs involontaires. C'est que l'on a pris, dans tous les pays, le problème à l'envers. Sous prétexte d'économie, l'on fait mourir les peuples pauvres d'inanition. Ce qu'il importait de faire, CE N'EST PAS DE LIMITER LA CONSOMMATION, MAIS DE L'EXALTER. Au lieu de demander des impôts aux travailleurs, aux consommateurs, il fallait, au contraire leur donner de l'argent, augmenter leur capacité d'achat. Plus on achète, plus il faut produire, plus la consommation sera grande, moins il y aura de chômage.

Lorsque l'on pense aux millions de

## LE CONGRÈS DE L'U.A.C.

### Le Compte Rendu des Débats

#### Les Débats

SEANCE DU 31 OCTOBRE

(Suite)

Lecoin répond à Lepoil qu'en effet, il existe une organisation syndicale qui soit près de nous, il faudrait conseiller aux anarchistes d'y adhérer ; mais la C.G.T.S.R. est, à son avis, une organisation "morte" et, en conséquence, notre devoir révolutionnaire ne peut consistier qu'à faire connaître partout et au jour le jour notre idéal anarchiste.

De l'avis de Le Meillour, la C.G.T.S.R. n'est pas une organisation syndicale supérieure aux autres et que les anarchistes n'ont pas à se prononcer en sa faveur. Les anarchistes doivent militier où il leur plait : l'essentiel est qu'ils touchent les travailleurs de toutes les organisations syndicales et qu'ils fassent de la besogne anarchiste et révolutionnaire.

Lecoin présente alors une motion sur la défense de la Révolution et Ghislain lit un assez long rapport au nom du groupe de Montpellier.

Lecoin demande que l'on ne s'arrête ni à la résolution d'Odéon, ni au rapport de Montpellier. "La Révolution", dit Lecoin, n'est pas seulement le fruit de l'éducation et de l'évolution, mais elle est surtout déterminée par les événements. Ce qu'il faut présentement, c'est de rendre nos groupes plus puissants afin de ne pas surprier par les événements. Si les anarchistes sont forts, ce sont eux qui conduiront le mouvement révolutionnaire, mais si la Révolution ne soulève pas tout un peuple, ce ne sont pas de petites bandes d'anarchistes qui sauveront la Révolution.

Férandel demande que l'on veuille bien pour donner plus de clarté et de précision à la discussion sur la défense des emprisonnés.

Odéon rappelle qu'au récent Congrès la Fédération parisienne un vœu fut émis que le C. I. D. A. entre au sein de l'U. A. C. en tant que section de l'Union Anarchiste. Il demande aux Camarades délégués de l'U. A. au C. I. D. A. si cet organisme a pris des décisions à ce sujet.

Lecoin répond qu'il sera répondu tout à l'heure à la question posée par Odéon.

En ce qui concerne le C. I. D. A. Lecoin demande de ne pas brusquer les choses et l'organisme se trouvant dans une situation toute particulière. Le Comité International de défense des emprisonnés fut constitué en partie par des camarades étrangers à une époque où les relations entre les divers courants de l'anarchisme n'étaient pas ce qu'il sont aujourd'hui. Il fut demandé à l'U. A. d'envoyer des délégués à ce Comité, ce qui fut fait, et l'U. A. se trouve donc en conséquence être adhérente à ce Comité. Il s'agit aujourd'hui d'intervenir les rôles et Lecoin insiste pour que l'on agisse avec doigté.

Pour ce qui est du C. D. S. Lecoin fait l'historique de la défense des Anarchistes, par les Anarchistes eux-mêmes. Il affirme que jamais l'U. A. C. n'a eu de délégués officiels au C. D. S. à moins que dans la formation du comité d'action. Des individus peuvent avoir donné leur adhésion au C. D. S. mais jamais le C. I. D. de l'U. A. n'a été représenté au C. D. S.

Dans l'affaire Sacco-Vanzetti poursuit Lecoin il a fallu que ce soient les anarchistes qui les premiers se dressent contre le crime qui se préparait en Amérique. C'est l'U. A. et le "Libertaire" qui ont déclenché l'affaire et le C. D. S. n'est vraiment que 6 mois plus tard.

Nous avons de tous temps mené nous mêmes nos campagnes contre Lecoin. L'Union Anarchiste ne considère pas le C. D. S. comme un adversaire, mais jamais elle n'a laissé au C. D. S. le soin de défendre les siens.

Férandel appelle Lecoin à proposer une motion sur la défense des emprisonnés dans la région lyonnaise toute l'agitation fut menée par le C. D. S.

Verter au nom de la fédération du Midi tient à signaler que s'il n'a rien à dire en ce qui concerne les diverses campagnes menées par le C. I. D. A. en faveur des prisonniers, il regrette cependant que l'affaire Sacco-Vanzetti se soit terminée par la manifestation de Saint-Ouen réprobée par une grande partie des compagnons anarchistes. Il pense que les camarades parisiens du C. I. D. A. ont agi à la légère en organisant la manifestation des masques.

Férandel, Lecoin, Chazoff et le Meillour donnent au Congrès certaines explications relatives au C. D. I. D. A. et en particulier sur l'agitation menée en faveur d'Ascaso, Durutti, Jover et Sacco-Vanzetti et Odéon présente une résolution qui est après le vote adoptée à l'unanimité.

Voici cette résolution :

Le Congrès de l'Union Anarchiste Communiste après avoir entendu les explications sur l'action et la propagande menées en faveur d'Ascaso-Durutti-Jover-Sacco et Vanzetti approuve ce qui fut fait.

Dans l'avenir l'Union Anarchiste communiste aura son propre Comité de Défense des emprisonnés. Ce Comité sera sous le contrôle direct, matériel et moral de l'U. A. C. Il est bien spécifié que la caisse du Comité de Défense aura sa gestion particulière et son secrétariat particulier.

Au sujet des alliances possibles avec les partis extérieurs, l'U. A. C. prendra éventuellement une fonction en accord avec l'esprit général de ses groupes et de ses fédérations.

Après l'adoption de cette résolution les débats sont renvoyés au lendemain.

SEANCES DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1927

pour les éléments susceptibles de venir à nous de voir dans le propre de l'Union Anarchiste une propagande combattant la thèse de cette même Union.

Lecoin demande alors que l'on permette à la minorité de combattre durant deux mois après le Congrès certaines des résolutions prises à ce Congrès, mais la majorité refuse de faire cette concession, considérant qu'elle nuirait au développement du mouvement et, et maintient intégralement sa motion.

On passe au vote. La motion Lecoin reçoit sept voix ; la motion du XIII<sup>e</sup> vingt.

On voté la motion Lecoin : Montreuil, Saint-Etienne, Drancy, Bordeaux, Livry-Gargan, Le Havre, Toulouse.

On voté la motion du XIII<sup>e</sup> : XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Jeunesse, XV<sup>e</sup>, Nord (4 voix), Midi (3 voix), Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

Une abstention : celle de Gien.

• • •

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la défense des emprisonnés à Hocme Meurant déclare que les groupes anarchistes du Nord et du P. D. C. ont toujours été adhérents à l'Entraide et au C. D. S. qu'ils ont toujours été satisfaits de soutien qui leur fut apporté par ces deux organisations et qu'en ce qui concerne le Comité de Défense sociale chaque fois qu'il sera nécessaire qu'il sera parvenu à nous de voir dans le propre de l'Union Anarchiste une propagande combattant la thèse de cette même Union.

Lecoin demande alors que l'on permette à la minorité de combattre durant deux mois après le Congrès certaines des résolutions prises à ce Congrès, mais la majorité refuse de faire cette concession, considérant qu'elle nuirait au développement du mouvement et, et maintient intégralement sa motion.

On passe au vote. La motion Lecoin reçoit sept voix ; la motion du XIII<sup>e</sup> vingt.

On voté la motion Lecoin : Montreuil, Saint-Etienne, Drancy, Bordeaux, Livry-Gargan, Le Havre, Toulouse.

On voté la motion du XIII<sup>e</sup> : XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Jeunesse, XV<sup>e</sup>, Nord (4 voix), Midi (3 voix), Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

Une abstention : celle de Gien.

• • •

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la défense des emprisonnés à Hocme Meurant déclare que les groupes anarchistes du Nord et du P. D. C. ont toujours été adhérents à l'Entraide et au C. D. S. qu'ils ont toujours été satisfaits de soutien qui leur fut apporté par ces deux organisations et qu'en ce qui concerne le Comité de Défense sociale chaque fois qu'il sera nécessaire qu'il sera parvenu à nous de voir dans le propre de l'Union Anarchiste une propagande combattant la thèse de cette même Union.

Lecoin demande alors que l'on permette à la minorité de combattre durant deux mois après le Congrès certaines des résolutions prises à ce Congrès, mais la majorité refuse de faire cette concession, considérant qu'elle nuirait au développement du mouvement et, et maintient intégralement sa motion.

On passe au vote. La motion Lecoin reçoit sept voix ; la motion du XIII<sup>e</sup> vingt.

On voté la motion Lecoin : Montreuil, Saint-Etienne, Drancy, Bordeaux, Livry-Gargan, Le Havre, Toulouse.

On voté la motion du XIII<sup>e</sup> : XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Jeunesse, XV<sup>e</sup>, Nord (4 voix), Midi (3 voix), Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

Une abstention : celle de Gien.

• • •

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la défense des emprisonnés à Hocme Meurant déclare que les groupes anarchistes du Nord et du P. D. C. ont toujours été adhérents à l'Entraide et au C. D. S. qu'ils ont toujours été satisfaits de soutien qui leur fut apporté par ces deux organisations et qu'en ce qui concerne le Comité de Défense sociale chaque fois qu'il sera nécessaire qu'il sera parvenu à nous de voir dans le propre de l'Union Anarchiste une propagande combattant la thèse de cette même Union.

Lecoin demande alors que l'on permette à la minorité de combattre durant deux mois après le Congrès certaines des résolutions prises à ce Congrès, mais la majorité refuse de faire cette concession, considérant qu'elle nuirait au développement du mouvement et, et maintient intégralement sa motion.

On passe au vote. La motion Lecoin reçoit sept voix ; la motion du XIII<sup>e</sup> vingt.

On voté la motion Lecoin : Montreuil, Saint-Etienne, Drancy, Bordeaux, Livry-Gargan, Le Havre, Toulouse.

On voté la motion du XIII<sup>e</sup> : XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Jeunesse, XV<sup>e</sup>, Nord (4 voix), Midi (3 voix), Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

Une abstention : celle de Gien.

• • •

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la défense des emprisonnés à Hocme Meurant déclare que les groupes anarchistes du Nord et du P. D. C. ont toujours été adhérents à l'Entraide et au C. D. S. qu'ils ont toujours été satisfaits de soutien qui leur fut apporté par ces deux organisations et qu'en ce qui concerne le Comité de Défense sociale chaque fois qu'il sera nécessaire qu'il sera parvenu à nous de voir dans le propre de l'Union Anarchiste une propagande combattant la thèse de cette même Union.

Lecoin demande alors que l'on permette à la minorité de combattre durant deux mois après le Congrès certaines des résolutions prises à ce Congrès, mais la majorité refuse de faire cette concession, considérant qu'elle nuirait au développement du mouvement et, et maintient intégralement sa motion.

On passe au vote. La motion Lecoin reçoit sept voix ; la motion du XIII<sup>e</sup> vingt.

On voté la motion Lecoin : Montreuil, Saint-Etienne, Drancy, Bordeaux, Livry-Gargan, Le Havre, Toulouse.

On voté la motion du XIII<sup>e</sup> : XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne

EN MARGE DU X<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU GOUVERNEMENT BOLCHEVISTE

## Makhno - Wrangel - Denikine

Barbusse, qui n'a rien de commun avec Jésus, a été en Russie fêter le X<sup>e</sup> anniversaire du gouvernement bolcheviste.

En qualité de jésuite rouge, il fut appelé à prononcer un vaste discours devant le Congrès des amis de l'U. R. S. S. Au cours de sa prédication, il déclara : « Nous ne pouvons oublier que c'est la France qui donna à toute la réaction russe, depuis Denikine, Petlura, Wrangel jusqu'à Makhno. » (*Humanité* du 14 novembre).

Décidément, c'est une leçon apprise par cœur, des plus petits aux plus grands, nos bolchevistes ne placent plus une ligne ni un discours, sans tenir de salut Nestor Makhno. C'est une tactique par laquelle on espère créer une fausse légende sur le mouvement des insurgés ukrainiens, guidé par un anarchiste-communiste.

En Russie, c'est l'*Avant-Garde* qui nous l'apprend ; le gouvernement va jusqu'à faire circuler un film qui représente Makhno et ses partisans ainsi que les Koulakas et leurs acharnés des pauvres paysans.

Pour établir autant de haine, pour être aussi tenace dans la calomnie, il faut vraiment que nos « jésuites rouges » attachent une importance particulière au mouvement des insurgés ukrainiens ; à nous anarchistes-communistes de contrecarrer leurs calomnies en continuant à montrer sous son véritable jour le mouvement des Makhnovistes.

Les bolchevistes sont tenaces dans leur infamie, soyons-le pour les démasquer et défendre les nôtres.

Barbusse a pu calomnier Makhno devant André Colomer et quelques uns râlent au drapé rouge de la Russie des Soviets, il ne sera pas dit que le silence sera complet.

Un moment où des événements graves peuvent éclater en Russie, au moment où un

« Thermidor » peut faire surgir des forces nouvelles de libération, nous nous devons de défendre, c'est un devoir, le mouvement des insurgés ukrainiens qui fut battu, mais non vaincu.

## Des faits, des dates, la vérité

## L'EXECUTION D'UN EMISSAIRE DE WRANGEL

Le 9 juillet 1920, les guides des insurgés révolutionnaires d'Ukraine (Makhnovistes), se réunissaient en conseil à Vremievka, district de Marioupol. La réunion avait pour objet de discuter sur une communication émanant de Wrangel et remise par un émissaire de ce dernier : Ivan Mikhaïloff.

Wrangel proposait à Nestor Makhno, de détruire les lignes arrières de l'armée rouge et de l'aider de toutes ses forces à anéantir les troupes de Trotzky.

Sur la proposition de Makhno, le conseil déclara qu'à des offres aussi infâmes, il ne pouvait être donné aucune réponse et que tout émissaire de Wrangel ou autres seraient exécutés immédiatement.

Ainsi fut fait pour Ivan Mikhaïloff.

## LA DEFAITE DE WRANGEL

SEPTEMBRE 1919

Le 5 juillet 1919, les armées blanches de Wrangel, venant du Caucase et du Don envahissaient le territoire d'Ekaterinoslav. Les détachements makhnovistes cédant à des forces supérieures tant par le nombre que par les armes, battent en retraite. Gouïaï Polé est occupé par les troupes de Denikine, ces dernières se lancent à la poursuite des

## LE SALARIAT

Le salariat est issu en droite ligne de l'emploi des machines, c'est-à-dire, pour donner à ma pensée toute la généralité d'expression qu'elle réclame, de la fiction économique par laquelle le capital devient agent de production. Le salariat, enfin postérieur à la division du travail et à l'échange, est le corrélatif obligé de la théorie de réduction des frais, de quelque manière que s'obtienne cette réduction. Cette généralité est trop intéressante pour que nous n'en disions pas quelques mots.

La première la plus simple, la plus puissante des machines est l'atelier.

La division ne faisait que séparer les diverses parties du travail, laissant chacun se livrer à la spécialité qui lui agréait le plus : l'atelier groupe les travailleurs selon le rapport de chaque partie au tout. C'est, dans sa forme la plus élémentaire la pondération des valeurs, introuvable cependant selon les économistes. Or, par l'atelier sa production s'accroît et le déficit en même temps.

Un homme a remarqué qu'en divisant la production et ses diverses parties et les faisant exécuter chacune par un ouvrier à part, il obtiendrait une multiplication de forces dont le produit serait de beaucoup supérieur à la somme de travail que donne le même nombre d'ouvriers, parce que le travail n'est pas divisé.

Saisissant le fil de cette idée, il se dit qu'en formant un groupe permanent de travailleurs assorti pour l'objet spécial qu'il se propose, il obtiendra une production plus soutenue, plus abondante et à moins de frais.

Il n'est pas indispensable, au reste, que les ouvriers soient rassemblés dans le même local : l'existence de l'atelier ne tient pas essentiellement à ce contact. Elle résulte du rapport et de la proportion des travaux différents et de la pensée commune qui les dirige. En un mot, la réunion au même lieu peut offrir ces avantages, lesquels ne devront point être négligés ; mais ce n'est pas ce qui constitue l'atelier.

Volci donc la proposition que fait le spéculateur à ceux qu'il désire faire collaborer avec lui ; je vous garantis à perpétuité le placement de vos produits si vous voulez m'accepter pour acheteur ou pour intermédiaire. Le marché est si évidemment avantageux, que la proposition ne peut manquer d'être agréée. L'ouvrier y trouve continué de travail, prix fixe et sécurité ; de son côté, l'entrepreneur aura plus de facilité pour la vente, puisque, produisant à meilleur compte, il peut lever la main sur le prix ; enfin, ses bénéfices seront plus considérables à cause de la masse des placements. Il n'y aura pas jusqu'au public et aux magistrats qui ne faciliteront l'entrepreneur d'avoir accru la richesse sociale par ses combinaisons et qui ne lui votent une récompense.

Mais, d'abord, qui dit réduction de frais dit réduction de service, non pas, il est vrai,

## Une belle photographie des masques de Sacco et de Vanzetti

Le Comité International de Défense Anarchiste vient de faire tirer d'émouvantes photographies d'art des masques des suppliciés de Boston.

Ces photographies, faites à la demande de nombreux amis de Paris et de Province, leur permettront de conserver dans leur tragique beauté l'empreinte des traits prise après la mort des deux grands martyrs.

Ces portraits, grand format, seront vendus au profit du Comité International et aux conditions suivantes :

Sacco seul, 3 fr. 50.

Vanzetti seul, 3 fr. 50.

Sacco et Vanzetti ensemble (sur photo du même format), 3 fr. 50.

Par la poste : France, 0 fr. 50, étranger, 1 fr. en sus.

## Le Congrès de l'U. A. C.

(Suite de la première page)

Odéon et Lecoin signalent les circonstances dans lesquelles on a fait appel à Chazoff pour prendre le Secrétariat de la Rédaction du *Libertaire* et la motion suivante ayant été déposée le Congrès se prononce.

Le congrès approuve la décision prise par le C. I. de l'U. A. C. au sujet de Chazoff, il estime toutefois qu'en pareille occurrence il devra dorénavant consulter les fédérations.

Cette motion est adoptée par 15 voix contre 2 et 8 abstentions.

On passe ensuite à l'examen de la situation de la Librairie sociale internationale. Férandel lit son rapport financier. L'exercice 1926-1927 n'a pas été couvert par des bénéfices. Les diverses campagnes menées au cours de l'année 1927 ont fait néglier un peu la Librairie et l'exploitation s'est rassise.

Odéon au nom du groupe du 13<sup>e</sup> propose que la Librairie sociale internationale soit sous le contrôle direct de l'U. A. C. Jusqu'à ce jour les Editions Internationales et les Makhnovistes encerclent la division Drodoff de l'armée Wrangel aux environs d'Alexandrov.

Le 4 novembre 1920, armée rouge et insurgés makhnovistes liquident en commun les restes de l'armée Wrangel.

Les journaux bolchevistes du front La Cavalerie Rouge, L'Étoile Rouge, Le Communiste, de Karkov, vantaient alors la valeur combative et révolutionnaire des Makhnovistes.

Mais après l'érassement de Denikine et Wrangel, Trotzky déclara : « Plutôt l'Ukraine à Denikine, que libre. »

Ce fut la guerre contre les Makhnovistes, la 14<sup>e</sup> armée rouge, avec le général Vorochiloff (celui qui a décerné l'ordre du drapeau rouge à Martov pendant le Congrès des Amis de l'U. R. S. S.), prétend donner l'ordre aux insurgés Ukrainiens de partir pour le front Polonois. Naturellement, les Makhnovistes refusent et déclarent ne pas vouloir quitter l'Ukraine.

Ce fut la guerre ouverte. On connaît le reste...

Et maintenant que reste-t-il des affirmations d'un Barbusse accusant Makhno d'être l'ennemi de Denikine et Wrangel ?

Que reste-t-il des infâmes calomnies des Jésuites rouges ?

Aux honnêtes révolutionnaires de juger...

P. ODEON.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons est adoptée.

Le groupe de Bezons dépense ensuite la résolution suivante :

Le groupe de Bezons demande que tout comme l'Anarchie et la Diana, le journal Il Monito n'ait plus son siège, 72, rue des Prairies.

La résolution de Bezons



